

Mise au point

Autor(en): **Bourgeois, Daniel / Cerutti, Mauro / Fleury, Antoine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **54 (2004)**

Heft 2: **Aus der Ära des Kalten Krieges = Du temps de la guerre froide**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mise au point

Daniel Bourgeois, Mauro Cerutti, Antoine Fleury, Marc Perrenoud

Dans le numéro 4/2003 de la *Revue suisse d'histoire*, Serge Reubi a publié un article intitulé «Economie, diplomatie et influence patronale suisses pendant la Guerre Civile espagnole 1936–1939». Il aborde ainsi une problématique fort importante et aboutit à la conclusion que l'influence patronale dans l'évolution de la politique suisse en Espagne a été capitale.

Il est réjouissant que ces questions soient traitées et que des recherches soient menées. Toutefois, la lecture de cet article, basé sur un mémoire de licence préparé sous la direction de Philippe Marguerat, fait apparaître plusieurs problèmes qui nécessitent une mise au point, aussi bien sur le plan factuel qu'en ce qui concerne l'historiographie.

Une affirmation liminaire de Reubi attire l'attention: au début de son article, il note que, malgré une augmentation du nombre d'ouvrages sur la Suisse et la guerre d'Espagne, «aucun ne traite de l'influence des milieux économiques dans les processus de décision. [...] Au total, personne n'a encore tenté de lier les deux éléments» (p. 410). Cette affirmation péremptoire a suscité plusieurs réactions, ce qui nous amène à formuler les remarques suivantes.

Sur le plan factuel, Reubi fournit des indications qui traduisent la légèreté et l'imprécision de ses connaissances:

- Aux pages 422 et 425, il évoque «le chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP), Baumann», alors que Johannes Baumann (1874–1953), conseiller fédéral de 1934 à 1940, n'a jamais dirigé le DFEP, mais le Département de Justice et Police.
- Aux pages 418 et suivantes, il est question de la «Caisse suisse de compensation», alors qu'il s'agit de l'Office suisse de compensation.
- A la page 421, il est mentionné H. Böschenstein «qui fut fonctionnaire pendant l'entre-deux-guerres». Il suffit de consulter l'article du *Dictionnaire Historique de la Suisse* pour savoir qu'Hermann Böschenstein (1905-1997) fut dès la fin de ses études correspondant parlementaire et à l'étranger de plusieurs journaux importants.
- Aux pages 422 et 423, il est question de la «Société de Banques Suisses», alors qu'il s'agit de la Société de Banque Suisse.

Bref, cet article est entaché de trop nombreuses erreurs factuelles qu'il aurait été facile et rapide de corriger en consultant les ouvrages de référence pour toutes les personnes qui se penchent sur l'histoire contemporaine de la Suisse.

De plus, le ton péremptoire tranche avec les lacunes historiographiques de l'auteur. Affirmant être le premier à traiter une telle problématique, Reubi passe sous silence de nombreux autres travaux.

Pour ne prendre que trois exemples d'ouvrages qui ne sont même pas cités dans les notes en bas de pages, on peut mentionner le recueil de Daniel Bourgeois, *Business helvétique et Troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne, Page Deux, 1998, l'ouvrage d'Hans Ulrich Jost, *Politik und Wirtschaft im Krieg. Die Schweiz 1938–1948*, Zurich, Chronos, 1998 (en part. pp. 34–36, sur la reconnaissance de Franco) et le volume publié sous la direction de Peter Hug et Martin Kloter, *Aufstieg und Niedergang des Bilateralismus. Schweizerische Aussen- und Aussenwirtschaftspolitik 1930–1960: Rahmenbedingungen, Entscheidungsstrukturen, Fallstudien*, Zurich, Chronos, 1999. On y trouve plusieurs contributions sur les thèmes que Reubi prétend être le premier à traiter:

- Thomas Gees, «Interessenclearing und innere Absicherung. Zur Zusammenarbeit zwischen Verwaltung und Privatverbänden in der schweizerischen Aussenwirtschaftspolitik, 1930–1960», pp. 141–172
- Iris Nussbaum, «Landesversorgung, Maschinenexporte und Finanztransfers. Aspekte der schweizerischen Aussenwirtschaftspolitik gegenüber dem franquistischen Spanien 1939–1949», pp. 281–305
- Sébastien Farré, «La Suisse et l'Espagne: de la reconnaissance du franquisme à l'émigration économique. Un aperçu des relations bilatérales hispano-suisse, 1939–1964», pp. 307–327.

D'autres études sont ignorées par Reubi, notamment le mémoire de licence de Mari Carmen Rodríguez, *1936–1939: la Suisse face aux 'deux Espagnes'. Les relations économiques et politiques entre la Suisse et l'Espagne durant la guerre civile espagnole. Un cas d'étude des relations internationales de la Suisse au XX^e siècle*, Université de Lausanne, janvier 2001. Cette historienne a non seulement travaillé comme Reubi sur des sources en Suisse, mais aussi dans les archives espagnoles.

D'autres publications sont mentionnées d'une manière très fragmentaire. C'est ainsi que l'ouvrage publié en 2001 sur la Suisse et l'Espagne de la République à Franco se trouve dans les notes de bas de page. Or, dans l'introduction de ce volume, Mauro Cerutti dresse une synthèse historiographique et écrit: «Ce qui conditionne avant tout la politique de la Suisse, c'est la défense des intérêts économiques, voire ceux des ressortissants helvétiques restés en Espagne, principalement dans la zone républicaine.»¹ Peut-on encore prétendre en 2003 que personne n'a analysé l'influence des milieux patronaux sur la politique suisse? Force est de reconnaître que depuis plus d'une décennie les interventions patronales sur la diplomatie fédérale sont mieux connues grâce à des publications superbement occultées dans l'article de Reubi. Il s'agit en particulier des volumes des *Documents Diplomatiques Suisses* (DDS) consacrés aux années 1936 à 1939. Ces ouvrages sont cités par d'innombrables spécialistes et par des personnes intéressées par l'histoire des relations internationales de la Suisse. Si Reubi daigne citer à la note 38 les volumes 6 et 7, les volumes 11 à 13 (1934–1940), publiés de 1989 à 1994, sont ignorés. Or les historiens soussignés ont travaillé à la sélection des documents et à l'édition de ces trois volumes qui contiennent plus de 80 textes sur les relations avec l'Espagne. La consultation sérieuse des volumes et de la base de données DoDiS

1 *La Suisse et l'Espagne: de la République à Franco (1936–1946)*, édité par Mauro Cerutti, Sébastien Guex et Peter Huber, Lausanne, Antipodes, 2001, p. 53.

(www.dodis.ch) permet de nuancer des affirmations péremptoires et d'éviter des erreurs factuelles. Reubi cite plusieurs documents tirés des Archives fédérales et donne l'impression d'être le premier à les publier:

- A la page 412, les décisions du Conseil fédéral d'août 1936 sont présentées sans la moindre mention du volume 11 des DDS (cf. entre autres n° 266, 279, 283). A la page 425, Reubi cite une lettre du Vorort du 1^{er} décembre 1936 sans mentionner que ce texte capital est publié dans le volume 11, n° 327.
- A la page 426, les activités du Vorort, de l'OSEC et de Paul Brand sont évoquées sans la moindre mention des informations substantielles qui se trouvent dans le volume 12 des DDS.
- A la page 414, la reconnaissance de Franco est retracée sans aucune mention du volume 13 des DDS (cf. table méthodique: «4.1. Guerre civile et reconnaissance du régime de Franco» et les documents 7, 18, 20, 27 et 29).
- Aux pages 410 et 416, il est question des investissements suisses en Espagne. On peut lire une référence à une statistique sur les capitaux suisses à l'étranger tirée d'un journal de 1939; alors qu'une récapitulation détaillée des capitaux suisses en Espagne a été éditée dans le volume 11 des DDS, n° 252. Puis, des analyses historiques ont été publiées, notamment en 1988 et en 2002². On y trouve des récapitulations, des analyses et des synthèses. Il est donc notoire que la source de 1939 citée par Reubi à la page 416 est dépassée et que celui-ci aurait été mieux inspiré de se baser sur les sources éditées et sur les études disponibles.
- A la page 424, après avoir expliqué que trois lobbies sont actifs (le Vorort, l'Office suisse d'expansion commerciale et l'Association suisse des banquiers), Reubi écrit: «Parmi les trois lobbies retenus ici, l'ASB se singularise par le faible nombre de ses interventions: mis à part la bataille menée par l'association pour obtenir une quote-part élevée pour les avoirs financiers dans les accords de clearing, la centrale bancaire reste muette.» Reubi passe ainsi sous silence des interventions des milieux bancaires, notamment le crédit accordé dès octobre 1938 par la SBS à Franco³. De même, Reubi néglige aussi la problématique de l'afflux des avoirs espagnols en Suisse, signalé depuis 1988⁴. L'attrait de la Suisse pour les milieux franquistes comme refuge pour des capitaux en fuite et comme fournisseur de capitaux est indiqué depuis trop d'années pour qu'il puisse être passé sous silence.

Bref, on pourrait multiplier les cas d'erreurs, d'omissions et d'approximations. Certes, il est clair que chacun peut sélectionner et interpréter les sources selon sa méthode; mais les règles élémentaires en histoire impliquent que des sources éditées auparavant ou citées par d'autres historien(ne)s soient mentionnées avec des références bibliographiques et non pas présentées comme des nouveautés inédites quand elles ne le sont pas. Prétendre que personne n'a encore traité une probléma-

2 Cf. Marc Perrenoud, «Banques et diplomatie suisses à la fin de la Deuxième Guerre mondiale: politique de neutralité et relations financières internationales», in: *Etudes et Sources*: revue des Archives Fédérales Suisses, 1988, n° 13-14, pp. 31-32, 41-45. Cf. Marc Perrenoud, Rodrigo Lopez et al., *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme*, Zurich, Chronos, 2002, pp. 100-107, 584-610.

3 Cf. DDS, vol. 13, n° 59 et 255; Perrenoud, *art. cit.*, 1988, p. 32; Perrenoud, Lopez et al., *op. cit.*, 2002, pp. 141-143.

4 Cf. Perrenoud, *art. cit.*, 1988, pp. 44-45, et Perrenoud, Lopez et al., *op. cit.*, 2002, pp. 123, 584ss.

tique ne saurait être possible qu'à condition de maîtriser l'historiographie. Il reste assez de problématiques à approfondir avant de prétendre disposer de la primauté ou de l'exclusivité. C'est ainsi que la série des DDS offre une masse considérable d'informations et de pistes de recherches qui sont à disposition de tout chercheur débutant ou non!

Enfin, si nous sommes d'accord avec l'auteur sur la nécessité et l'importance d'étudier «l'influence des milieux économiques dans les processus de décision», nous tenons à signaler que cette exigence a été formulée dès le début de l'entreprise des DDS en 1974. En effet, prenant en considération l'état de l'historiographie suisse de l'époque, Antoine Fleury proposait que «les relations financières internationales de la Suisse mériteraient d'être analysées dans leur ensemble» de même que les «liens commerciaux et financiers» avec les Etats partenaires ainsi que «la place de la finance suisse dans les emprunts internationaux»⁵. Une traduction de cette prise en compte des aspects économiques et financiers dans l'explication de la politique étrangère de la Suisse est aisément vérifiable, en consultant la table méthodique de chacun des volumes, qui répertorie un nombre croissant de documents sur les questions économiques et financières. «Phénomène qui dénote non pas l'emprise de l'Etat fédéral sur ces divers secteurs, mais plutôt les tâches qui sont confiées à l'Etat fédéral par les groupes intéressés, soucieux de leur promotion et de leur défense dans une communauté internationale régie par des structures nouvelles auxquelles la Suisse doit s'adapter»⁶.

En d'autres termes, la problématique du cas espagnol abordé par Reubi s'inscrit de toute évidence dans une historiographie bien balisée depuis plusieurs années, dont l'objectif, au-delà des cas particuliers, consiste bel et bien à rendre compte de l'histoire suisse dans ses diverses dimensions par rapport à l'évolution du monde contemporain.

5 Antoine Fleury, «Publication d'une collection de Documents diplomatiques suisses», in: *Etudes et Sources*, Berne, n° 2, 1976, pp. 18-21.

6 *Ibid.*, p. 22.